



À tous les clients d'Aniterra SA

Lyssach/Gunzwil, le 9 janvier 2026

Lettre annuelle 2026

Informations sur les contrôles 2026

La campagne de contrôle 2026 approche. Par la présente, nous souhaitons vous informer des points les plus importants.

Pour les contrôles annoncés, vous recevrez une notification écrite ou téléphonique de la part du contrôleur avant le contrôle. Veuillez noter qu'il n'est plus possible de se désinscrire des programmes à partir du moment où le contrôle a été annoncé.

Aide à la préparation au contrôle

Les points de contrôle ou les directives de nos programmes de contrôle sont disponibles sur notre site web, dans l'onglet « [Préparation au contrôle](#) ». En cliquant sur le programme correspondant, vous pouvez consulter les points de contrôle de chaque programme, ce qui vous permet de vous préparer de manière optimale au contrôle à venir.

Contrôles basés sur les risques selon des priorités fixées chaque année

Les domaines suivants feront l'objet de contrôles supplémentaires dans certaines exploitations en 2026 :

- **Bordures tampons de toutes sortes**
Des bandes tampons doivent être aménagées le long des cours d'eau superficielles, des lisières de forêt, des chemins, des haies, des bosquets champêtres et riverains et des surfaces inventoriées. Les exigences auxquelles doivent satisfaire les bordures tampons sont décrites plus en détail dans [la fiche technique sur les bordures tampons](#).
- **Contribution à la mise au pâturage**
Cette contribution est versée lorsque la part de sortie à plein air et de pâturage est particulièrement élevée. Vous trouverez de plus amples informations sur cette contribution dans [la fiche d'information sur l'élevage bovin](#) d'Agriidea. L'outil de calcul disponible sur le [site web de l'OFAG](#) vous aidera à calculer la surface minimale requise.

Aniterra AG

Moserstrasse 21 3421 Lyssach Hauptsitz
Oberdorfstrasse 1 6222 Gunzwil
058 510 03 30 info@aniterra.ch aniterra.ch



- **Contribution au système de production : couverture du sol appropriée**
L'objectif de cette contribution au système de production est de favoriser, à l'échelle de l'exploitation, une couverture du sol aussi longue et continue que possible. Elle encourage ainsi la culture de cultures intermédiaires et d'engrais verts en été et pendant les mois d'hiver. Vous trouverez de plus amples informations sur les exigences dans l'article publié sur agripedia.ch.
- **Utilisation correcte des produits phytosanitaires (analyses de résidus)**
Depuis 2025, la Confédération finance environ 1000 analyses en laboratoire à hauteur d'environ 0,5 million de francs. La société Aniterra SA effectuera les prélèvements dans des exploitations sélectionnées des cantons de Lucerne et de Berne. Vous trouverez la liste actuelle des produits phytosanitaires avec les substances actives autorisées et leurs conditions d'utilisation dans [le répertoire des produits phytosanitaires de l'OSAV](#).

Projet pilote avec Vache mère Suisse

Moins de redondances, plus d'efficacité : à partir de 2026, Aniterra lancera, en collaboration avec beef control et Vache mère Suisse, un projet pilote visant à combiner les contrôles. L'objectif est de vérifier à l'avenir les exigences comparables en une seule visite, en même temps que les exigences de Vache mère Suisse. Cela allégera la charge des exploitations, augmentera l'efficacité et préservera en même temps la qualité et la crédibilité des contrôles.

Le secrétariat d'Aniterra SA se tient à votre disposition pour toute question ou suggestion. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des doutes concernant un contrôle imminent. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons faire en sorte que l'agriculture suisse puisse maintenir son niveau de qualité élevé à l'avenir.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement Marcel von Ballmoos-Hofer pour son engagement de longue date à la tête de l'organisme de contrôle et pour son implication dans la fusion des deux entreprises KuL/Carea et Qualinova SA.

Dans le même temps, nous nous réjouissons de collaborer avec Simon Werthmüller, qui a pris la direction de l'entreprise le 1er janvier 2026.

Nous apprécions beaucoup la collaboration toujours agréable et basée sur la confiance que nous avons eue avec vous. Nous vous souhaitons beaucoup de succès, de bonheur et surtout une bonne santé pour l'année 2026, tant dans votre vie privée que professionnelle.

Bien cordialement

Aniterra SA

Annegret Hebeisen-Christen
Présidente du conseil d'administration

Simon Werthmüller
Président de la direction